



DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

Présentation du projet
Jeudi 25 janvier 2024
à 20h00 au foyer polyvalent

Fontenay-en-Parisis / Louvres (95)

Réparer des sites dégradés Empêcher le retour des dépôts sauvages et des occupations illégales

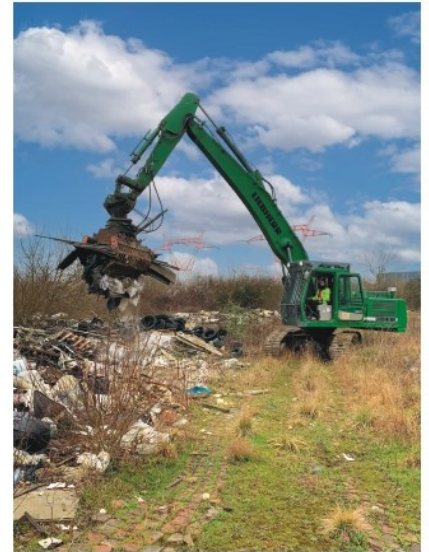


OCCUPATIONS ILLÉGALES ET DÉPÔTS SAUVAGES SUR LA COMMUNE

- En avril 2021, après 6 mois d'occupation illégale, un incendie se déclare sur une hauteur proche de la RN 104 dominant la vallée du fossé Galais proche de Goussainville, sur des terrains appartenant au Conseil Départemental du Val d'Oise (zone 2b).
- En mai 2022, de nouvelles occupations illégales causent deux incendies : l'un sur un chemin communal partant de la RD 47, l'autre sur une voie longeant la RN 104 (zone 1).

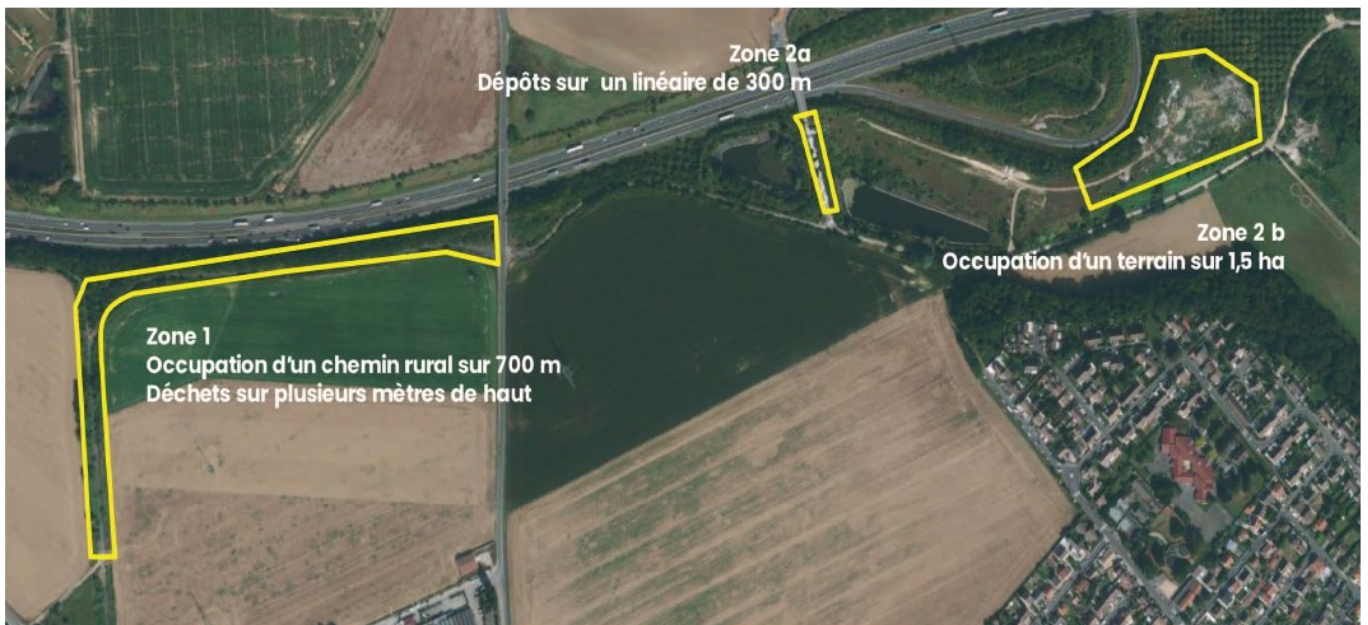


Comment lutter contre les dépôts sauvages ?



Comment financer l'enlèvement des déchets ?

- En quelques semaines se sont formés d'importants dépôts sauvages : gravats, débris de démolition, ordures, matelas, hydrocarbures, déchets toxiques créant un paysage désolé et sale (zone 1, 2a et 2b).



➤ **Coût estimatif de l'enlèvement et du traitement des déchets sauvages**

Zone 1 : 900 000 €

Zones 2a et 2b : 682 000 €

Total : 1 582 000 €

➤ **Une situation foncière complexe**

Plusieurs propriétaires fonciers : la commune de Fontenay-en-Parisis, le Conseil départemental, la DIRIF et des propriétaires privés pour les parcelles agricoles.

➤ **Aucune solution de financement pour les propriétaires ne permet de nettoyer et de réhabiliter les 3 zones.**

RÉHABILITER LES TERRAINS ET RESTAURER LE PAYSAGE SANS COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Comment ? L'apport de terres inertes issues des chantiers locaux de terrassement permet à ECT de financer l'enlèvement des déchets et le réaménagement des 3 zones.

- Aucun coût pour la commune.
- Les déchets sont évacués en 4 mois.
- Les sites aménagés sont sécurisés et rendent impossibles de nouvelles occupations ou dépôts illégaux.
- Les chemins redeviennent agréables et praticables, les talus sont boisés, la vocation des terrains agricoles concernés est maintenue.



PROJET 1

Rehaussement d'une zone agricole limitrophe et reprise du chemin

- Réhabilitation agricole
- Création d'une circulation douce non carrossable et réouverture du chemin communal
- Végétalisation des talus
- Surface : 2,9 ha

PROJET 2

Zone naturelle végétalisée avec un dénivelé important empêchant toute occupation illégale

- Butte sans surface plane
- Reboisement
- Surface : 1,8 ha

PROJET 3

Rehaussement agricole

- Continuité agricole d'un précédent projet agricole ECT à Louvres
- Remise en culture du terrain
- Surface : 8,5 ha

UN PROJET 100 % AUTOFINANCÉ, ENTIÈREMENT GÉRÉ PAR ECT

ECT gère le traitement des déchets illégaux :

- Tri et évacuation des déchets sur les 3 sites.
- Suivi et traçabilité administrative des déchets.

ECT réalise trois projets paysagers et agricoles en réutilisant sur les sites des terres inertes issues des chantiers de la construction locale. Ces aménagements incluent :

- La conception paysagère, hydraulique et écologique de chacun des projets.
- La traçabilité et le contrôle des terres inertes apportées sur les sites.
- La gestion et l'accueil des terres, leur mise en place et terrassement.
- Les travaux d'aménagements paysagers et agricoles.

CALENDRIER DES PROJETS

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
JEUDI 25 JANVIER à 20h00
au foyer polyvalent

Évacuation des déchets

Durée 4 mois (dès obtention des autorisations administratives).

Réalisation des projets par phase

Projet 1

3 mois d'apport de terres inertes et d'aménagement.

Projet 2

3 mois d'apport de terres inertes et d'aménagement.

Projet 3

18 à 24 mois d'apport de terres inertes et d'aménagement.

Un principe d'économie circulaire

ECT s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire de réutilisation des terres excavées des chantiers d'Île-de-France. Acteur de l'aménagement non-bâti, ECT réalise des projets durables et utiles pour les territoires, sans coût pour les collectivités.



D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40
Suivez-nous sur 